

— LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES —

Séance du conseil municipal du 11 février 2025

Document établi conformément aux dispositions de l'article L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales, en vigueur depuis le 01 juillet 2022, modifié par l'ordonnance n° 2031-1310 du 07 octobre 2021.

- 1- Adoption du procès-verbal de la séance du 21 janvier 2025 à l'unanimité ;
- 2- Aucune décision du Maire prises par délégation du conseil municipal ;

ADMINISTRATION GENERALE		
Délibération n°2025/02/08	Election d'un nouveau maire délégué de la commune déléguée de St Crépin de Richemont.	Elue à la majorité absolue Marie-Christine JERVAISE
MARCHES PUBLICS		
Délibération n°2025/02/09	Modification en cours d'exécution du marché de travaux de construction de l'hôtel de ville.	Adoptée Avec 27 pour 1 abstention 1 contre
Délibération n°2025/02/10	Modification en cours d'exécution du marché de maîtrise d'œuvre relatif à la construction de l'hôtel de ville.	Adoptée Avec 27 pour 1 abstention 1 contre
Délibération n°2025/02/11	Application des pénalités de retard pour dépassement du délai d'exécution du marché de travaux de construction de l'hôtel de ville.	Adoptée Avec 28 pour 1 abstention
TRAVAUX D'INVESTISSEMENT		
Délibération n°2025/02/12	Travaux d'éclairage public : suppression d'un coffret EP dans le cadre de l'aménagement du parvis de l'hôtel de ville.	Adoptée à l'unanimité
Délibération n°2025/02/13	Signature de la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat de prestations de maîtrise d'œuvre, de travaux et de services associés nécessaires à la rénovation énergétique des bâtiments publics.	Adoptée à l'unanimité

Le 12 février 2025

